

UNE REFLEXION SUR LA GRAMMAIRE: UN OUTIL EFFICACE EN CLASSE DE LANGUE

Lúcia Helena Ferreira (doctorante)/ Véronique Dahlet (Professeur directeur)

Universidade de São Paulo – FFLCH

L'apprentissage d'une langue en milieu institutionnel se passe difficilement, au moins à certains moments cruciaux, de l'enseignement de la grammaire, ou mieux, de l'enseignement grammaticalisé, qui se déroule alors de façon continue.

Si des études se sont déjà intéressées à l'examen critique des modalités d'enseignement de la grammaire, on s'est beaucoup moins intéressé, en revanche, à analyser les bases de référence à partir desquelles partent les apprenants pour aller à la rencontre des grammaires de la langue enseignée, en l'occurrence, le français.

Notre propos consistera à interroger les diverses conceptions historiques de la *grammaire*, pour montrer ensuite, via une analyse comparative d'un ensemble de huit grammaires de référence du portugais¹ et du français² contemporains, que cette diversité se poursuit jusqu'à aujourd'hui et des deux côtés de l'Atlantique, pour ce qui concerne à la fois la conception (a) de la langue, (b) de la grammaire en tant que description de la langue et enfin (c) de la grammaire en tant qu'outil de construction nationale.

1. Définir la grammaire n'est pas une entreprise facile. Aujourd'hui, on s'accorde généralement à dire qu'elle est formée d'«un ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue». *Le Petit Robert*³ explique le terme à partir de la dérivation irrégulière du latin *grammatica* et du grec *grammatikê*, au sens premier de « art de lire et

¹ ALMEIDA, Napoleão Mendes de. *Gramática metódica da língua portuguesa*. 27 ed. São Paulo: Saraiva, 2003.

BECHARA, Evanildo. *Moderna gramática portuguesa*. 37 ed. Rio de Janeiro: Lucerna, 2001.

CUNHA, Celso Ferreira da. *Nova gramática do português contemporâneo*. 3 ed. Rio de Janeiro: Nova Fronteira, 2001.

LIMA, Carlos Henrique da Rocha. *Gramática normativa da língua portuguesa*. 41 ed. Rio de Janeiro: José Olympio, 2001.

² CHEVALIER, J. M. et al.. *Grammaire du français contemporain*, 2ed. Paris: Larousse, 2002.

GREVISSE, Maurice; GOSSE, André. *Nouvelle grammaire française*. 3 ed. Bruxelles: De Boeck & Larcier, 1995.

RIEGEL, Martin; PELLAT, Jean-Christophe; RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. 3 ed. Paris: Presses Universitaires de France, 2004.

WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. 3 ed. Bruxelles: Ed. Duculot, 1997.

³ *Le Petit Robert de la langue française*. 1990.

d'écrire ». Ce n'est pas par hasard qu'au XIII^e siècle, le mot *grammaire* recevait le sens de *grimoire*, terme qui signifie "grammaire latine, inintelligible pour le vulgaire". En linguistique, le mot désigne "l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue; l'ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés appartenant à une langue et seulement eux".

Remarquons le glissement du sens du mot, puisqu'à l'origine, *grammaire* signifiait "art de lire et d'écrire". La notion d'art, qui signifie ici « savoir-faire », (cf. artisan/artisanat) se perd au profit d'« ensemble de règles pour parler et écrire », c'est-à-dire que le sens de « grammaire » est passé du pôle de la production de sens - activité de lecture (savoir comprendre, savoir interpréter) et d'écriture (savoir s'exprimer par écrit) – au pôle de la réception de règles, de prescription, d'ortho-langage en quelque sorte. En effet, on aura observé également l'abandon du champ de la lecture au profit de celui du parler : l'art de lire et d'écrire devient des règles pour parler et écrire. Or, *lire* et *parler* sont des activités fort éloignées et qui impliquent différemment le sujet, car dans un cas, celui-ci se place dans le savoir interpréter (lire), tandis que dans l'autre cas, il s'agit de produire du sens, qu'il s'agisse de l'écrit ou de l'oral.

Du côté brésilien, le *Dicionário Houaiss da língua portuguesa* (2001, p.1474) définit la *grammaire* dans un sens large: «ensemble de prescriptions et de règles qui déterminent l'usage considéré correct de la langue écrite et parlée » et en sens restreint :

description synchronique, rigoureuse, objective et complète (y compris la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique) de n'importe quelle variante d'une langue, sans pré-jugements concernant la performance grammaticale/ la correction à partir d'un corpus d'énoncés produits spontanément par des natifs.

Nettement on constate une tendance normative et une autre descriptive.⁴

À partir de ces définitions assez courantes, la grammaire est interprétée comme la description d'un système d'où les notions de règle et de norme s'en découpent . Un système qui dégage, ou mieux, qui met en avant les notions de règle et de norme. Lorsqu'il s'agit de

⁴ Todas as citações provenientes de referências em língua portuguesa são traduções minhas.

travailler ou au contraire de ne pas travailler la grammaire en salle de classe, de quoi parlons-nous vraiment ?

Moura Neves signale que la visée de la grammaire se perd dans l'histoire à mesure que la langue devient objet de réflexion. Selon cet auteur, les philosophes furent les premiers à délibérer sur la langue puisque le langage est, parmi l'ensemble des moyens d'expression, le seul qui puisse non seulement référer aux objets du monde mais aussi à lui-même. L'homme parle de plusieurs sujets y compris sa parole à lui. Les études sur la langue ont commencé par la réflexion sur le rapport entre le nom, l'image d'un objet, et l'objet lui-même. Conceptualiser ce système concernait les philosophes, alors que le décrire concernait les grammairiens. La grammaire n'en est qu'une conséquence⁵.

Les modèles de bonne et de belle expression (c'est-à-dire, la grammaire perçue comme art de bien parler et écrire) étaient cultivés par le philologue « celui qui aime – et puisqu'il aime, il travaille pour préserver – la culture que l'esprit héllenique sut construire et que le langage fixa ». ⁶ Ce qui n'était qu'un modèle se transforme en règle, rarement actualisée dans l'usage courant, à cause de son dynamisme qui oblige souvent à reformuler ce modèle. La grammaire jouera le rôle d'arbitre parce qu'elle doit considérer l'évolution constante de la langue tout en garantissant une structure minimale du système, qui, elle, vise par définition à la permanence.

Voici donc comment le concept de grammaire est devenu synonyme de règle. La grammaire dite traditionnelle, par excellence, a répondu au besoin de systématiser les tableaux de flexion paradigmatique à partir desquels l'on distinguait le juste des fautes et des irrégularités de l'usage.

Chevalier⁷ fait la même analyse, lorsqu'il dit que les grammaires occidentales, conçues pour des publics très variés, s'enracinent dans une tradition millénaire, tout comme un outil pragmatique, pour fixer la langue et répandre des modèles. L'art de « bien parler » se rattache à la rhétorique et la stylistique tandis que le « parler vrai » s'associe à la logique. Cependant, « toute grammaire dépend de l'institution dans laquelle elle fonctionne »

⁵ « a gramática como busca de um sistema de regras responsável pelo cálculo das condições de sentido precedeu a gramática como descrição, com vistas à prescrição de determinados usos da língua » (Moura Neves, 2002, p. 19).

⁶ Moura Neves, 2002, p. 20.

⁷ Jean-Claude Chevalier. *Histoire de la grammaire française*. Paris : PUF, 1994.

(Chevalier, 1994, p. 03). Et ce sont en effet les différentes institutions qui ont accentué la valeur dogmatique ou normative attribuée aux diverses études au cours du temps. Les grammaires au Moyen Age bénéficient d'une diffusion importante, sous le double effet de l'invention de l'imprimerie et du mouvement de description des langues dérivées du latin à la lumière du modèle d'analyse déjà établi, c'est-à-dire, celui du grec et du latin. La notion de 'norme' se renforce à ce moment-là, renfort appuyé par les intérêts politiques d'affirmation du pouvoir des États Modernes naissants (XVIe siècle). Au moment même où les langues 'modernes' affirment leurs particularités, la description de la langue se révèle être un outil didactique utile, car apprendre une langue étrangère répondait aux intérêts marchands des XVIe et XVIIe siècles dans la mesure où cela permettait d'établir le dialogue avec l'étranger.

2. Ce n'est que récemment que la linguistique s'est attachée à didactiser nombre de concepts. Pourtant, cette didactisation, mise à la disposition de l'enseignant, ne lui a pas toujours facilité la tâche, car il s'est trouvé confronté à un nombre important de propositions didactiques nouvelles qu'il ne sait pas nécessairement exploiter en salle de classe. Germain et Séguin⁸ définissent trois types de grammaire: celle de l'utilisateur, celle de l'enseignant et celle de l'apprenant. D'après eux, « la grammaire de l'utilisateur est la connaissance intériorisée que possède tout locuteur d'une langue, habituellement sa L1 » La grammaire de l'enseignant n'est pas véritablement différente, mais « renvoie au degré de connaissance que possède celui-ci de la grammaire en tant que connaissance intériorisée, de la langue enseignée. On peut distinguer deux cas: d'une part, l'enseignant qui enseigne, comme L2, sa propre L1 et d'autre part, l'enseignant qui enseigne comme L2 sa propre L2 »; et finalement, la grammaire de l'apprenant « désigne l'état de développement de l'interlangue grammaticale de celui-ci, son degré de compétence grammaticale. Les connaissances n'étant pas statiques, dans tous ces cas il s'agit d'un processus ou d'un développement en constante évolution» (Germain et Séguin, 1998, p. 49)

Chaque point de vue implique une représentation particulière de la grammaire. En situation d'enseignement se croisent la grammaire intériorisée de l'apprenant et/ou de l'enseignant et la grammaire choisie à titre de manuel d'appui. Celle-ci peut relever de deux visées

⁸ Claude Germain ; Hubert Seguin. *Le point sur la grammaire*, Paris : CLE International, 1998.

différentes. Ou l'enseignant peut préférer une *grammaire pédagogique*, ou la *grammaire descriptive*. La grammaire dite pédagogique, conçue pour accompagner l'apprentissage de la langue, recherche un métalangage réduit au maximum, mais sa caractéristique principale est de *sélectionner* les faits de langue jugés essentiels pour chacune des phases de l'apprentissage. Quant à la grammaire descriptive, elle cherche à couvrir l'ensemble des faits de langue, et son ambition descriptive s'accompagne naturellement de tout un appareil explicatif.

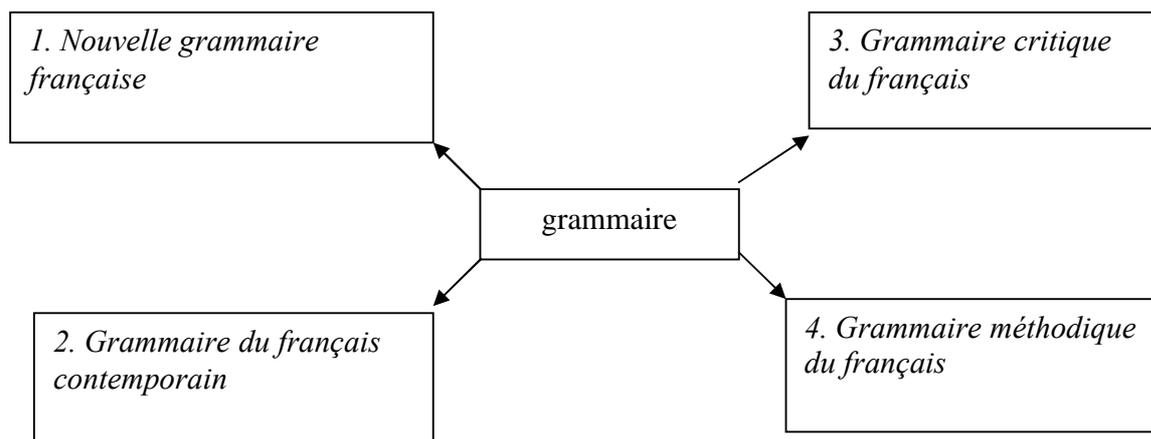
Germain et Séguin préconisent l'usage des deux grammaires, pédagogiques et descriptives, à cause des différences que l'on vient de voir. Au croisement de ces perspectives se trouve la « grammaire de référence » définie comme

un ouvrage de base qui vise à présenter la grammaire d'une langue soit de manière prescriptive, soit de manière descriptive, soit les deux ; elle se situe donc au point de jonction entre la grammaire pédagogique et la grammaire linguistique. Par son caractère prescriptif on dira que la grammaire de référence fait partie de la grammaire pédagogique; par sa nature exclusivement descriptive, elle relève plutôt de la grammaire linguistique, bien que les frontières soient parfois assez floues entre les deux types(...)
(Germain, 1998, p. 54).

3. Ce critère, qui privilégie la fonction et l'usager, nous semble raisonnable. C'est pourquoi nous avons choisi d'analyser, dans une perspective comparative, des grammaires de référence brésiliennes et françaises. Nous verrons, par-delà l'étiquette commune (grammaire de référence), les représentations et les points de vue respectifs sur les grammaires en question à partir de la formulation des titres⁹. Enfin, s'il est vrai que les grammaires ont été promues par les institutions lettrées et les organes politiques des pays dont elles décrivent la langue, il est également vrai qu'elles ont besoin d'un public. C'est dans ce sens que l'on observera, dans un deuxième temps de la recherche, les diverses stratégies de construction de leur public présumé.

⁹ Ajoutons d'emblée que les résultats de cette analyse sont également à interprétés en fonction des contextes académiques et culturels des deux pays.

Si tous les titres comportent le mot « grammaire », il est intéressant de remarquer la variation qui se décline autour de ce mot-clé. Examinons d'abord les grammaires françaises:

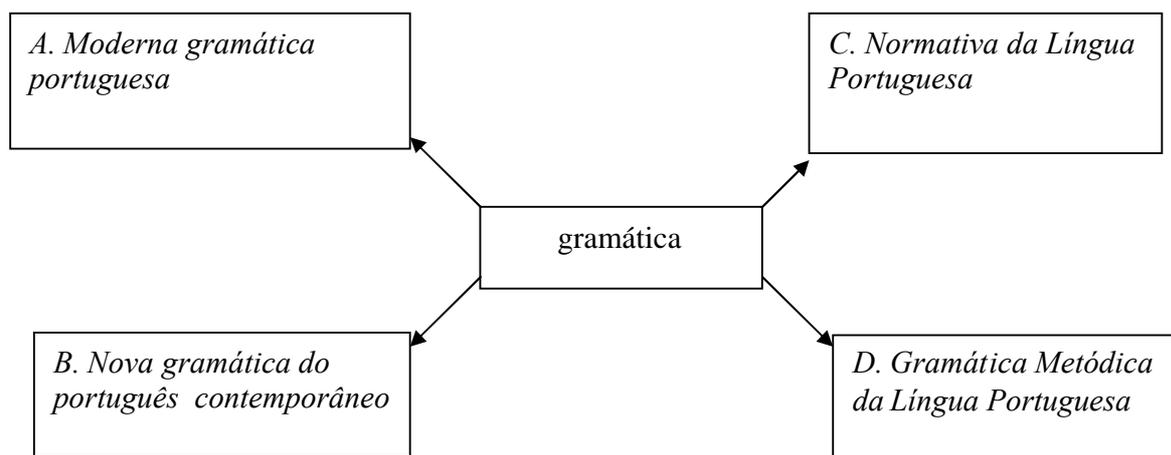


Deux tendances se dégagent :

1 – focalisation sur l'actuel : l'actuel de la grammaire (1. *Nouvelle grammaire française*) et l'actuel de la langue à décrire (2. *Grammaire du français contemporain*). En outre, la spécification sur l'objet grammaire introduit la langue concernée sous forme adjectivale: *grammaire française*. Or, on sait l'ambivalence sémantique qui en résulte, car, quand bien même on sélectionnera le sens de « grammaire qui décrit la langue française », se lit par superposition « grammaire dont les auteurs sont français (et la langue à décrire peut être alors une autre langue) », comme s'il s'agissait, en somme, d'un modèle déposé, d'un « Fabriqué en France » qui authentifierait le produit. Quant à la *Grammaire du français contemporain*, la perspective choisie oblige à cibler ponctuellement le *corpus* de description (le français vs. le français *contemporain*).

2 – Le titre des grammaires 3. et 4. rend compte de choix exactement inverses à ceux des grammaires 1 et 2. Tout d'abord, toute spécification de la langue est évitée. Le français dont il s'agit ici est LE français: homogène, unifié et atemporel. La variation n'affecte plus, ici, un état de la langue, mais le mode d'approche de la langue, i.e. la méthodologie

employée. De sorte que ces titres mettent en avant le type d'approche de la langue qui sera adopté dans la grammaire. Les mêmes caractéristiques se répètent presque à l'identique dans les titres des grammaires brésiliennes.



Ainsi, la grammaire de Bechara (*A. Moderna gramática portuguesa.*) et celle de Grévisse et Gosse (1. *Nouvelle grammaire française*) formulent leur titre de façon très semblable, à l'épithète près, qui cependant renvoie dans les deux cas à l'époque d'aujourd'hui. L'ambivalence sémantique se maintient évidemment en Langue Portugaise. Mais, compte tenu du fait que la langue officielle parlée au Brésil ne se désigne pas par dérivation du nom du pays (Brésil/portugais vs. Brésil/brésilien *), aucun indice dans le titre ne laisse supposer qu'il s'agit d'une grammaire conçue par un grammairien brésilien, qui analyse le portugais du Brésil. Cette remarque vaut, du reste, pour l'ensemble des grammaires brésiliennes¹⁰. De son côté, le titre de la grammaire de Cunha (*B. Nova gramática do português*) est très proche de celle de Chevalier (2. *Gram du français contemporain*), à la différence près qu'il ajoute au découpage temporel de la langue (*contemporâneo*), l'actualité de la grammaire, puisque celle-ci est nouvelle (*Nova gramática*).

La grammaire de Lima est celle dont le titre s'éloigne le plus de son homologue français (cf. 3. et C. respectivement). Ici, c'est la méthodologie qui est identifiée: « *normativa* »

¹⁰ Le titre est comme un blason, et il est évidemment tout à fait légitime de mentionner le portugais/la langue portugaise, sans autre forme de spécification. Mais il est tout aussi clair que l'effet de sens demeure (centralisation) et que la dissociation portugais/brésilien s'entend.

dans un cas, « critique » dans l'autre. Mais il vaut la peine d'attirer l'attention sur le fait qu'historiquement, les grammaires brésiliennes n'hésitent pas à s'auto-qualifier comme « normatives », alors que cette épithète est exclue des titres des grammaires françaises, sans doute à cause de la connotation négative qu'elle contient dans la langue-culture en question.

Enfin, la grammaire de Almeida (D. *Gram metódica da língua portuguesa*) et celle de Riegel et alii (4. *Grammaire méthodique du français*), elles aussi focalisent sur la procédure, sont quasi jumelles pour ce qui concerne leur titre respectif. Ici encore, la différence est d'ordre politique et culturel. En effet, le syntagme *langue française* n'est plus utilisée aujourd'hui que dans des textes officiels, émanant des hautes instances académiques, et sans doute encore plus politiques, du pays. S'y rattache une certaine grandeur, qui a pu certes correspondre à une position dominante du français, mais qui est aujourd'hui reléguée dans l'histoire passée. En revanche, le syntagme *langue portugaise* résonne tout à fait différemment. Il renvoie à une image unifiante de la langue, tant du point de vue des espaces que de celui de l'identité dont la langue portugaise constituerait le ciment, et cela, malgré (ou peut-être à cause de) l'histoire du Brésil et du Portugal.

À guise de conclusion de cet exposé, nos analyses indiquent que:

- De plus en plus, la grammaire se déplace *d'art et de raisonnement* vers *la norme*. Toutefois, l'on n'arrive jamais à en établir une dû au dynamisme de la langue et aux différentes approches possibles et envisagées, inspirées aux recherches motivées du prestige *scientifique* de la linguistique.
- Les grammairiens s'attribuent le rôle d'aider l'école (les enseignants et les apprenants) et ils s'estiment responsables de trouver les modèles de langue. Leurs oeuvres se justifient par la demande des intéressés.
- Finalement, assez souvent l'étude de la grammaire est interprétée comme l'exclusive mémorisation d'une terminologie. La grammaire ne se réduit pas à une nomenclature et sa terminologie est le produit du système théorique sur lequel elle s'appuie. Si même les grammairiens n'arrivent pas à un accord, il nous semble inutile d'appuyer les études de grammaire sur la simple nomenclature. Il vaut mieux inciter les apprenants, soit de la langue étrangère, soit de la langue maternelle, à **réfléchir** sur le système et son organisation, au lieu d'accumuler ou d'empiler des étiquettes.